

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 1457

présenté par

Mme Périgault, Mme Valentin, M. Schellenberger, M. Descoeur, M. Viry, M. Vatin,  
Mme Corneloup, M. Ray, M. Jean-Pierre Vigier et Mme Duby-Muller

-----

**ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« , en associant les professionnels des métiers concernés ; »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cette modification de l'article 2 vise à préciser que les professionnels des métiers concernés sont associés

à la réalisation du programme national d'orientation et de découverte des métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du vivant, mis en place par l'Etat et les régions.